



SAINTE-JULIE

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 10 JUILLET 2018

NOMINATION – MAIRE SUPPLÉANT – MOIS D'AOÛT, SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2018

Le conseil nomme le conseiller Normand Varin, maire suppléant pour les mois d'août, septembre et octobre 2018.

NOMINATION — ADMINISTRATEUR — OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

La Ville nomme le conseiller M. Normand Varin à titre d'administrateur de l'Office municipal d'habitation de Marguerite-D'Youville.

PROTOCOLE D'INTERVENTION D'URGENCE HORS DU RÉSEAU ROUTIER

Le conseil autorise la signature d'un protocole d'intervention d'urgence hors du réseau routier à intervenir entre la MRC de Marguerite-D'Youville et les équipes d'intervenants d'urgence.

RÈGLEMENT À L'AMIABLE – DOSSIER 505-22-025626-179

Le conseil autorise le règlement à l'amiable à intervenir dans le dossier de la Cour du Québec portant le numéro 505-22-025626-179.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE — RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE

Dans le cadre du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), la Ville autorise le dépôt d'une demande d'aide au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour financer la réfection de la rue Principale entre la route 229 et les limites de Saint-Amable.

MODIFICATION DE CERTAINS RÈGLEMENTS

Le conseil amende des règlements pour augmenter la dépense autorisée dans les projets de réfection du parc du Sorbier et de réfection sur la rue Nobel.

NOUVEAUX PANNEAUX DE SIGNALISATION

Le conseil autorise l'installation des nouveaux panneaux de signalisation suivants :

- panneau indiquant « obligation de virage à droite – lundi à vendredi, 6 h – 9 h, 15 h – 18 h » sur la rue Debré, à l'intersection de la rue Nobel;
- panneaux indiquant « stationnement interdit » dans les courbes situées en face des 1113, 1140 et 1170, rue des Iris;
- panneaux indiquant « stationnement interdit » à quatre endroits différents du côté pair de l'avenue du Lac, entre les numéros 20 et 36.

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES – FONDS RÉSERVÉ – FONDS DE ROULEMENT

Le conseil approuve l'achat d'équipements et de fournitures pour un montant de 1 743,74 \$.

EMBAUCHE ET NOMINATIONS

Le conseil embauche M. Frédéric Rivard au poste de chef de section — génie civil au Service des infrastructures et gestion des actifs à compter du 30 juillet 2018.

Le conseil nomme également Mme Linda Boucher, actuellement inspectrice en environnement\bâtiment, au poste de conseiller en environnement et embauche Mme AndréeAnne Létourneau au poste d'inspecteur en environnement à temps partiel (30 heures/semaine), et ce, à compter du 16 juillet.

FIN D'EMPLOI

Le conseil ratifie la convention de fin d'emploi intervenue le 10 juillet 2018 entre le directeur du Service des ressources humaines, pour et au nom de la Ville de Sainte-Julie, et l'employé no 218.

REJET DE SOUMISSIONS

Puisque les prix des soumissions reçues dépassent les estimations, le conseil rejette à toutes fins que de droits :

- les soumissions concernant la fourniture et l'installation d'un abri de service préfabriqué et le remplacement d'une surface d'aire de jeux dans le parc Jules-Choquet;
- la soumission concernant les travaux de réparation des surfaces de jeux des quatre terrains de tennis au parc Jules-Choquet.

ADOPTION — GRILLES D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION DES SOUMISSIONS CONFORMES

Le conseil adopte les grilles d'évaluation et de pondération des soumissions conformes pour les services professionnels visant la préparation des plans et devis pour les travaux de remise en état du bâtiment incendié à la station d'épuration ainsi que pour les services professionnels d'ingénierie visant la préparation des plans et devis pour les travaux de réfection sur la rue Principale.

PLANS-CONCEPT ET DÉROGATIONS MINEURES

Le conseil approuve des demandes de dérogations mineures ainsi que des plans-concept d'affichage, de rénovation d'un bâtiment commercial, de rénovation de porte et fenêtres, de rénovation de revêtement, d'aménagement paysager, de construction de bâtiments, de construction d'un bâtiment multifamilial, de rénovation pour l'ajout d'un second étage, de construction d'un garage attenant, de construction d'une résidence bifamiliale et de rénovation de toiture.

DEMANDE D'AUTORISATION — COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

Le conseil appuie la demande d'autorisation soumise par M. Yves Madore, arpenteur-géomètre, mandataire pour les propriétaires, auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, afin de permettre l'utilisation, à des fins autres que l'agriculture, d'un lot ayant une superficie de 2 003,2 m² sur un nouveau site à construire sur le chemin de Touraine.

RENOUVELLEMENT DE MANDAT — COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le conseil renouvelle le mandat de Mme Dominique Coulombe sur le Comité consultatif d'urbanisme pour deux ans, soit jusqu'au 1^{er} avril 2020.

NOMS DE RUES POUR LE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE « QUARTIER LUMICITÉ »

Puisqu'un projet de développement domiciliaire appelé « Quartier Lumicité » est actuellement en construction près du Golf de la Vallée du Richelieu, le conseil désigne les rues suivantes :

- avenue des Pionniers (du chemin du Golf à la rue des Pionniers);
- avenue des Bâisseurs (de la montée des Quarante-Deux au rang de la Vallée).

Le conseil officialise également les banques de noms suivantes :

Rues des secteurs contigus à l'avenue des Pionniers :

- rue Bénard
- rue Brunelle
- rue Favreau
- rue Geoffrion
- rue Girard
- rue McDuff
- rue Mongeau
- rue Narbonne
- rue Saint-Pierre
- rue William

Rues des secteurs contigus à l'avenue des Bâisseurs :

- rue Louis-Théodore-Chagnon
- rue Léon-Malo
- rue Denyse-Riendeau-Labrecque
- rue André-Savaria
- rue Jacques-Sénécal

Le conseil convient également de renommer une partie du chemin du Golf « avenue des Pionniers », et ce, à partir du chemin du Crépuscule.

AIDES FINANCIÈRES

Le conseil accorde les aides financières suivantes :

- 600 \$ à deux jeunes athlètes;
- 12 000 \$ à la corporation du Défilé de Noël de Sainte-Julie pour défrayer, en partie, les coûts de réalisation de la 21^e édition du défilé de Noël qui se déroulera le 1^{er} décembre 2018.

AUTORISATIONS DE SIGNATURE

Le conseil autorise la signature :

- du nouveau protocole d'entente concernant les activités sur glace à intervenir entre la Ville et la Municipalité de Saint-Amable;
- du contrat de location pour la saison 2018-2019, à intervenir entre la Ville de Sainte-Julie et le Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie.

FUTURS RÈGLEMENTS ET PROJETS DE RÈGLEMENTS

Le conseil annonce son intention d'adopter à une séance ultérieure les règlements suivants pour :

- amender les règlements du plan d'urbanisme, de zonage et sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'y apporter certaines corrections, modifications, ajouts et précisions;
- amender le Règlement de zonage afin de permettre les constructions multifamiliales de 4 à 8 logements dans une zone du Vieux-Village afin de rendre plus sévère les obligations de bande tampon et d'apporter des précisions générales quant aux stationnements souterrains, le tout afin de permettre la réalisation du projet du Clos du Village. Un projet de règlement a été adopté et une consultation publique se tiendra le 20 août 2018 à 17 h en la salle du conseil à l'hôtel de ville de Sainte-Julie;
- amender le Plan d'urbanisme afin de procéder aux ajustements permettant la réalisation de projets sur les terrains localisés dans le secteur de l'Entrée de ville Nord, soit les sites appartenant notamment au Groupe Maurice et à Devimco. De plus, la Ville souhaite supprimer les procédures liées à l'implantation de commerces de grande surface dans cette zone puisque ces usages ne font plus partie des usages permis, en plus de corriger le nom de la zone C-247 en le remplaçant par M -247 partout où le texte l'indique. Un projet de règlement a été adopté et une consultation publique se tiendra le 20 août 2018 à 17 h en la salle du conseil à l'hôtel de ville de Sainte-Julie;
- modifier le règlement sur la tarification de la location de salles et de plateaux sportifs pour les organismes (augmentation moyenne variant entre 1,12 % et 1,19 %) ainsi que sur la transcription, reproduction et transmission de documents et de renseignements personnels;
- adopter un règlement pour payer le coût des travaux de réfection de la rue Principale, entre la rue de Coulombe et la limite de la municipalité de Saint-Amable ainsi que les frais contingents pour un montant de 3 790 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 3 790 000 \$.

- modifier la grille des usages et des normes de la zone C-150 (1999, rue Nobel — Discount) dans le but d'y permettre l'implantation de l'ensemble des usages « Service de location », soit les usages « Service de location d'automobiles » et « Service de location de camions, de remorques utilitaires et de véhicules de plaisance ». De plus, l'entreposage des véhicules en location sera permis exclusivement dans les cours latérales et arrière seulement.

RÈGLEMENTS

Le conseil adopte également un règlement précisant que dorénavant, les avis publics seront publiés sur le site Internet de la Ville et affichés à l'entrée de l'hôtel de ville, sauf les avis d'appels d'offres publics et aux avis relatifs à la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes, lesquels continueront d'être publiés dans un journal. Afin d'assurer une transition avec les nouveaux modes de publication, l'objet de tout nouvel avis public, avec référence au site Internet de la Ville, sera publié à titre supplémentaire dans un journal diffusé sur le territoire de la ville. Cette publication dans le journal est faite à titre informatif seulement et n'a aucune valeur légale.